

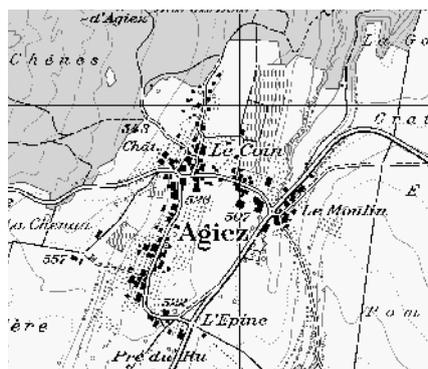


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Localité agricole structurée en un long village-rue dont les extrémités sont prolongées par deux quartiers. Espace vert intérieur clairement défini dans une boucle de voirie.



Carte Siegfried 1892



Carte nationale 2005

Village

XX	Qualités de situation
XX	Qualités spatiales
XX	Qualités historico-architecturales

Agiez

Commune d'Agiez, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud



1



2



3



4 Eglise réformée, 14^e s.



5 Maison seigneuriale, 1699–1701



6

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Agglomération agricole et viticole s'étirant parallèlement aux courbes de niveau, espace-rue linéaire régulièrement agrémenté de fontaines, 18 ^e s.–déb. 20 ^e s.	AB	×	×	×	A			1–5,10
EI	1.0.1	Maison seigneuriale de type maison forte avec tourelle, 1699–1701, et annexe, m. 20 ^e s.				×	A			5
	1.0.2	Mur de soutènement délimitant le domaine seigneurial, bordé d'une fontaine, d'un marronnier et de deux grands platanes						o		
	1.0.3	Ferme transf. en habitation, agr. fin 20 ^e s.						o		
	1.0.4	Anc. collège à l'angle du carrefour, 1780, rén. 2010						o		1
	1.0.5	Habitation Heimatstil avec large pignon en berceau sur rue, 1924						o		
	1.0.6	Anc. laiterie, tournant 19 ^e –20 ^e s.						o		2
EI	1.0.7	Eglise réf. du 14 ^e s. érigée sur un terre-plein contenu par des murs, fortement transf. 1686–87, clocher-porche, 1842				×	A	o		4
EI	1.0.8	Cure avec pignon à demi-croupes entourée d'un haut mur et grange convertie en salle de paroisse, 1705				×	A	o		3
E	0.1	Cellule agricole lâche sur l'ancienne route de Bofflens, 19 ^e s.	AB	/	×	/	A			6
	0.1.1	Maison rurale, deux corps de bâti sous toit à croupes, 1855, rén. années 2000						o		6
E	0.2	Cellule viticole dense en position intermédiaire entre l'agglomération et le quartier des anciens moulins, 19 ^e s.	AB	/	/	×	B			7
	0.2.1	Habitation très étroite, 2 ^e m. 19 ^e s.						o		7
E	0.3	Quartier des anciens moulins, en contrebas de la localité, 19 ^e s., nombreuses transformations, 20 ^e s.	B	/	/	×	B			8,9
PE	I	Espace intérieur servant de tampon entre le site et la route cantonale, composé de prés, champs et vergers	ab			×	a			10
	0.0.1	Exploitation agricole en expansion et deux habitations, déb. 21 ^e s., hauts peupliers masquant un silo						o		
EE	II	Coteaux en partie viticole à l'arrière-plan de l'agglomération et inclinés vers le cours d'eau	a			×	a			
	0.0.2	Habitations individuelles ou locatifs menaçant la silhouette de la composante historique, fin 20 ^e s.							o	
EE	III	Vallon et colline rive droite encadrant le quartier des anciens moulins, étendue très sensible de champs et vergers	a			×	a			8
	0.0.3	Ruisseau en partie canalisé, souligné par un rideau boisé						o		8
	0.0.4	Cimetière ponctué par trois tilleuls, en bordure de la route cantonale						o		
PE	IV	Amorce d'extension d'habitations individuelles vers le coteau N et hangars, fin 20 ^e s.–déb. 21 ^e s.	b			/	b			
PE	V	Colonisation d'habitations individuelles à l'orée du bois, dès années 1970	b			/	b			

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

La découverte près d'Agiez d'une hache datant de l'époque néolithique est la plus ancienne trace retrouvée dans cette commune. Du matériel archéologique datant de l'âge du Bronze ainsi que des débris issus de l'époque romaine furent également mis au jour. Enfin en 1836, fut découvert un cimetière burgonde. Avant le 11^e siècle, le territoire faisait partie du domaine royal de Bourgogne. En 1011, Rodolphe III, roi de Bourgogne, légua un manoir au couvent de Romainmôtier, geste qui fut probablement à l'origine de la constitution du village d'Agiez, qui ensuite s'agrandit petit à petit grâce à de nouvelles donations. La première mention du site dans un document écrit, sous la forme d'« Aziaco », remonte à cette époque ; son nom évolua ensuite pour devenir « Agiaco » en 1256, puis « Agie » en 1328. En 1256, Rainaud de Vaumarcus offrit tout ce qu'il possédait sur la terre d'Agiez au couvent de Romainmôtier, qui y installa un administrateur, alors appelé mayor, pour gérer la paroisse au nom du prieur. Ce fut la famille Thomasset qui assumait cette fonction du 15^e siècle jusqu'à la Révolution vaudoise. C'est probablement au cours du 16^e siècle qu'elle édifia la maison forte au nord de l'agglomération. Sous le régime bernois, Agiez fut rattaché au bailliage et à la châtellenie de Romainmôtier, la commune étant gérée par l'assemblée des comuniers.

Mentionnée dès le 15^e siècle, l'église d'Agiez devint paroissiale au 14^e siècle. Cet édifice perdit son aspect médiéval au 17^e siècle, lorsqu'on abattit les voûtes du chœur en 1686–1687, pour les remplacer par une charpente. Une chapelle du 15^e siècle fut toutefois conservée au sud de l'ancienne nef. Le clocher-porche fut ajouté en 1842. La cure voisine est issue de la reconstruction, en 1705, d'un édifice antérieur. La pierre de taille utilisée provient des carrières de la Sarraz. Durant ce même siècle fut également édifié le collège, en 1780, bâtiment récemment rénové qui abrite désormais la salle de Conseil ainsi qu'un studio.

Le sol d'Agiez étant fertile, son activité économique principale a toujours reposé sur l'agriculture et la

viticulture. Un moulin mentionné dès 1468 et exploité jusqu'au premier quart du 19^e siècle n'existe actuellement plus que sous le nom donné à un quartier.

Sur la carte Siegfried de 1892, Agiez se présente sous la forme d'un village-rue linéaire traçant un axe nord-sud. A l'intersection supérieure, les tracés de la voirie dessinent une boucle, dans laquelle et autour de laquelle le bâti s'est densifié au cours des années. En 1892, la desserte reliant ce minuscule noyau à la route cantonale ne comprenait qu'un groupuscule situé à mi-parcours, tandis qu'à présent, cette dernière est largement ponctuée de constructions, parfois de grand volume. A l'extrémité sud de la rue principale, la route traçait une large courbe pour rejoindre l'ancienne route de Bofflens, cette intersection générant un modeste quartier agricole encore visible actuellement. Un tronçon direct relie aujourd'hui cet ensemble à la route cantonale.

Si d'après la carte Siegfried de 1892, la surface destinée à la viticulture, au nord et à l'est du site en particulier, a fortement diminué, il n'empêche qu'en 1990, l'agriculture et la viticulture occupaient encore un quart de la population du village, qui s'élevait alors à 214 habitants. Celle-ci atteignit son pic en 1910 avec 369 habitants, alors qu'ils n'étaient que 290 trente ans plus tôt. Cette augmentation résulterait de l'exploitation d'une carrière de calcaire urgonien blanc ; lancée au 19^e siècle, elle employait une centaine d'ouvriers en 1888. Elle ferma en 1914. En 1970, la population, avec 185 habitants, atteignit son niveau le plus bas, pour finalement augmenter à nouveau, suivant la nouvelle évolution du mode de vie apparue au cours des dernières décennies qui veut que les citadins acquièrent une maison à la campagne. La localité comprenait ainsi 256 habitants en 2009. Le développement du secteur résidentiel amorcé dans les années 1970 eut pour conséquence le grignotage des espaces viticoles situés au nord du site (V). Ces nouvelles habitations se concentrèrent aux abords de la localité, le long de l'axe est-ouest en particulier, qui bénéficie d'un ensoleillement plein sud. Ce faisant, ces constructions repoussent peu à peu la proximité immédiate des environnements, réduisant parfois leurs qualités.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Agiez est implanté sur le plateau vallonné qui domine la plaine de l'Orbe à l'ouest, à la naissance d'une faible combe parcourue par un cours d'eau (0.0.3). La localité, que l'on ne découvre qu'une fois arrivé dans le vallon, offre toutefois une silhouette de premier ordre depuis la route cantonale reliant Orbe à Romainmôtier. Le site semble s'être développé parallèlement à cet axe, traçant une forme de parenthèse débouchant sur la route cantonale en deux endroits. Il comporte une seule croisée, au nord de laquelle s'échappe une route secondaire en direction de Bretonnières.

Le bâti affiche une partition en quatre entités nettement différenciées. L'agglomération principale (1), en position légèrement dominante, s'étire longitudinalement au flanc du coteau, selon un axe plus ou moins parallèle à la route nationale. Trois cellules secondaires se détachent ensuite : deux d'entre elles prennent place le long des raccords reliant la route cantonale au périmètre principal, l'une au sud (0.1) et l'autre au nord (0.2), tandis que la troisième correspond à l'ancien quartier du Moulin situé en contrebas de la route cantonale (0.3).

L'agglomération principale (1) présente une structure en village-rue d'environ cinq cents mètres de longueur, composée d'un intéressant alignement de fermes avec ruraux. En amont de l'espace-rue principal s'ordonne une rangée de fermes orientée en direction de la route cantonale. L'autre côté est bordé d'un long mur, parfois doublé de haies, qui détermine la limite entre le bâti et les prairies de l'espace intérieur (I), et qui définit la chaussée de façon très précise. Ces fermes concentrées, dont la majorité datent de la première moitié du 19^e siècle, en position barlongue, soulignent par leur gouttereau sur rue la linéarité de la rue. Leur volumétrie homogène et leur régularité concourent à donner une image de forte densité. Seule une habitation Heimatstil (1.0.5) située en léger retrait de la rue se démarque par son large pignon en berceau. A ses côtés se situe la laiterie (1.0.6), bâtiment certes modeste, mais toujours en

service. A ce niveau de la rue, deux éléments dérogent à l'alignement de par leur placement en aval de la rue. Il s'agit des édifices paroissiaux, comprenant le temple (1.0.7) et la cure (1.0.8), qui viennent enrichir la structure unilatérale d'un second front de rue. La topographie des lieux, présentant ici un léger dos d'âne, renforce encore cette tension spatiale, d'autant plus que le temple est lui-même implanté en position dominante sur un terre-plein contenu par des murs. Edifice de plan rectangulaire surmonté d'une toiture à deux pans, le temple constitue avec son clocher-porche un point de repère pour l'ensemble de la localité. La cure voisine, assez imposante avec son grand volume allongé, est dotée sur la façade pignon d'un avant-toit en berceau. Sa verticalité est soulignée par la porte d'entrée placée dans l'axe de symétrie.

A son extrémité septentrionale, l'unique desserte croise une route secondaire perpendiculairement. L'angle nord-ouest du carrefour est occupé par la maison forte, dont le domaine et les dépendances sont clos de murs sommairement enduits (1.0.2). Avec le quartier du temple, il s'agit de l'unique endroit le long de l'espace-rue principal où la trame comporte plusieurs rangées de maisons. La maison forte (1.0.1) comprend un grand volume rectangulaire couvert d'une toiture en pavillon, ainsi que des contreforts et des chaînes d'angles. Elle est devancée d'une tour hexagonale d'escaliers du 16^e siècle. En face se trouvent le grenier et les caves, datés 1553 et 1847. Le rural de la maison forte, situé hors les murs, clôt la perspective de la longue rue principale. Ce bâtiment daté 1569 aurait vraisemblablement été construit en 1760. Sa façade méridionale est percée de deux portes de grange qui ont fait l'objet de modifications récentes dans le cadre de travaux de réaménagement. A l'est du domaine, la trame compose un petit nodule dense d'habitations du 19^e siècle, de fermes et de ruraux. A l'angle sud-est du carrefour s'élève également l'ancien collège (1.0.4), récemment restauré et enduit d'une couleur éclatante.

Un modeste groupement agricole situé au sud (0.1) est implanté le long de la courbe qu'opère la rue en rejoignant la route cantonale. Le bâti est rassemblé essentiellement sur le côté méridional de la route,

à l'exception d'une grange. Dominant cette cellule au tissu lâche, une maison rurale de 1855 (0.1.1), récemment rénovée, ne s'apparente pas à la typologie régionale. Le logement, au sud, présente trois niveaux sous une toiture à quatre pans surmontée d'un épi de faîtage. Le rural accolé est surmonté d'un toit du même type, si ce n'est que son faîtage est perpendiculaire au précédent. Ce style particulier s'inspire des maisons rurales de la région lyonnaise, où résidait le propriétaire qui a fait construire cette bâtisse. Un peuplier ponctue l'extrémité orientale du groupement.

La desserte nord, en pente jusqu'au ruisseau, traverse en une légère courbe une petite cellule viticole de densité élevée (0.2). Celle-ci est composée d'un double front de rue assez court, où trois maisons dressées au ras de la chaussée forment comme un goulet. Cette impression est accentuée encore par la longue et étroite habitation de la moitié du 19^e siècle (0.2.1) apposée en bordure de la route, qui fait le lien entre la croisée nord et la cellule viticole. Plus bas, le carrefour où passe la route cantonale est dominé par l'important volume d'une ferme concentrée.

En contrebas de ce carrefour, confiné à l'est de la route cantonale, le quartier de l'ancien moulin (0.3) est celui qui a subi le plus de transformations. Il est aujourd'hui presque entièrement converti en quartier résidentiel. L'implantation originale des bâtiments a néanmoins été conservée. La structure du tissu est tantôt en ordre contigu, comme dans la saillie longeant la route cantonale en direction du nord-est, tantôt en ordre détaché, comme le bâtiment de l'ancien battoir à grain marquant l'extrémité sud-ouest, réaménagé en salle polyvalente. Un peu à l'arrière de ce bâtiment se situe le cimetière (0.0.4), clos d'un mur et bordé de trois tilleuls.

Les environnements

Le village offre une bonne visibilité en raison des environnements encore relativement bien préservés. Depuis la route cantonale se décline une intéressante série de plans horizontaux : au premier plan s'étendent les champs et les prés parsemés de vergers de la poche verte intérieure (I). De par son rôle

d'articulation entre les quatre entités construites, ce plateau régulier, compris entre l'agglomération et la route cantonale, est déterminant pour la silhouette de la localité. Il est généralement bien préservé, seule une exploitation agricole (0.0.1) a pris ses aises à l'angle nord-est de cette étendue. Au deuxième plan se décline le front du tissu bâti, qui s'appuie au troisième plan sur le flanc oriental de la colline (II), sur lequel subsiste encore une petite parcelle de vigne, ce malgré une très nette régression de la production viticole. A l'arrière, enfin, se détachent les crêtes du Jura.

Au nord de la localité, sur une légère inclinaison du terrain, s'étendent d'abord des champs cultivés, qui laissent ensuite place, à mesure que la déclivité s'accroît, à des vignobles. En bordure de la cellule viticole (0.2), ont été construites des habitations individuelles datant principalement de la fin du 20^e et du début du 21^e siècle (IV), qui empiètent sur le vignoble et les champs alentours. Un cas similaire s'est produit dans la continuité nord de la rue principale, avec le développement d'un quartier d'habitations individuelles (V). Enfin, le côté oriental de la route cantonale et du cours d'eau (0.0.3) est bordé d'une étendue de champs (III), qui gravit peu à peu le versant des Combes et présente dans la partie supérieure des vergers et des rideaux boisés.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Qualités de situation
---	-----------------------

Hautes qualités de situation en raison de l'implantation du site en position légèrement dominante, conférant au village une silhouette très affirmée, mise en valeur par le vaste espace intérieur, avec ses vergers et ses prairies, d'une part, et le coteau occidental d'un vallon traversé par un affluent de l'Orbe, d'autre part.

XX/	Qualités spatiales
-----	--------------------

Hautes qualités spatiales en raison de la structure particulière du périmètre principal se déployant en village-rue étiré, dans lequel une très longue séquence de front de rue unique dialogue avec deux quartiers, au sein desquels se dédoublent ou se multiplient les fronts bâtis.

XX	Qualités historico-architecturales
----	------------------------------------

Qualités historico-architecturales évidentes de par l'homogénéité de la substance historique constituée essentiellement de fermes concentrées de la première moitié du 19^e siècle et de par la présence du domaine seigneurial du tournant du 17^e au 18^e siècle, du temple remanié au 17^e siècle et de la cure du 18^e siècle.

2^e version 09.2010/che, job

Photos numériques : 2011
Deborah Chevalier

Coordonnées de l'Index des localités
528.818/174.768

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse